

TRAMPOLINE

5⁶ & Avril 2025

Championnat
INTERREGIONAL SNORD 3
SELECTIVE 3



CRIF Gym

SEVRAN
GYMNASE J. OWENS



Entrée : 5,00 €
Gratuit : - 10 ans et licenciés FFGym

COMPÉTITION

Interrégionale NORD – Sélective 3



ACRO TRAMP SEVRAN 93



5 et 6 avril 2025



Gymnase Jesse Owens

6 Av. du Dr Schaffner, 93270 Sevrans



Régions : Hauts de France, Île de France



Filières Nationale et Elite



Trampoline Individuel et
Trampoline Synchronisé

INFORMATIONS

Interrégionale NORD – Sélective 3



Entrée - Bon de soutien : 5€
Gratuit pour les licenciés FFGYM et les - de 10 ans
(sur justificatif)



Une buvette sera à votre disposition durant la durée totale de la compétition.



Un parking sera à votre disposition à proximité immédiate de la salle de compétition (sauf en cas de fortes pluies)

HORAIRES

Interrégionale NORD – Sélective 3



Ce programme est un programme prévisionnel. Il est susceptible d'être modifié à l'issue des engagements nominatifs. Si les effectifs le permettent, la compétition pourra se dérouler uniquement sur la journée du samedi.

SELECTIVE 3 IDF / HAUTS DE FRANCE

SEVRAN

5 et 6 avril 2025

Ce programme est un programme prévisionnel. Il est susceptible d'être modifié à l'issue des engagements nominatifs

SAMEDI 5 AVRIL 2025

10:00 10:15	REUNION DES JUGES
------------------------------	--------------------------

10:15 19:00	COMPETITION INDIVIDUELLE NA & EL
------------------------------	---

DIMANCHE 6 AVRIL 2025

9:00 9:15	REUNION DES JUGES
----------------------------	--------------------------

9:15 13:00	COMPETITION SYNCHRONISEE NA & EL
-----------------------------	---

ENGAGEMENTS

Interrégionale NORD – Sélective 3



Les engagements nominatifs sont à réaliser sur Engagym, via www.ffgym.fr



La date de forclusion est fixée au **14/03/2025**



Tarifs des engagements :

	TRI	TRS
Élite	39 €	32.50 €
Performance	29.25 €	22.75 €



En cas de forfait, la réglementation suivante s'applique :

FORFAIT DÉCLARÉ*	ENGAGEMENT DÛ	AMENDE
Au moins 10 jours avant la compétition	NON	NON
Dans les 10 jours ou le Jour-J, justifié par un certificat médical	OUI	NON
Non déclaré ou déclaré dans les 10 jours sans justificatif médical	OUI	OUI

*Les forfaits doivent être déclarés sur Engagym. Sauf accord avec le responsable des juges, la présence du juge reste obligatoire.

RÈGLEMENT

Interrégionale NORD – Sélective 3



Le règlement s'effectue à **réception de facture**, après la compétition



Le règlement peut s'opérer

- **Par virement :**
IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175
BIC : CMCIFR2A (*à privilégier*)
- **Par carte bleue :**
Lien paiement CB
- **Directement sur EngaGym :**
www.ffgym.fr



En précisant dans le libellé du virement, du paiement en ligne ou au dos du chèque :

Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la compétition + le N° de facture



La facture vous sera adressée à l'issue de la compétition, par courriel, à l'adresse habituelle pour les clubs d'Ile-de-France, et à l'adresse principale du club ou de la/du responsable de la facturation indiquée sur sa fiche FFGYM pour les clubs des autres régions

JUGEMENT

Interrégionale NORD – Sélective 3



Engagement des juges : **ENGAGYM**
(Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).

Prév.	Nom.	Juge
Q	Q	Q



Date Limite : **avant le 26 mars 2025**



Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).

Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais

Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

JUGEMENT

Interrégionale NORD – Sélective 3

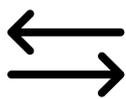


Dans le cas où le juge n'est pas le même pour l'individuel et le synchronisé, cocher la case dispo partielle et préciser la discipline « TRI » ou « TRS »

AUTRE CLUB

Liste des Juges engagés

LIMBACH-TARIN Marion- N5	<input type="checkbox"/> Dispo. partielle
--------------------------	---



En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 26 mars 2025.



Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à

kathia.perrin@ffgym.fr

Un juge préalablement engagé pourra être remplacé (*par un juge de niveau équivalent*) si seulement le club où il officie prévient le responsable des juges, et au plus tard 48h avant le début de la compétition.



Les horaires des réunions de juges figureront sur le planning définitif de la compétition.



En cas d'absence de juge, le montant de l'amende prévue par le cahier des charges du Comité Régional s'élève à 250€.

TECHNIQUE

Interrégionale NORD – Sélective 3



La compétition est soumise à la [règlementation fédérale](#). Merci de vous référer aux brochures fédérales concernées.

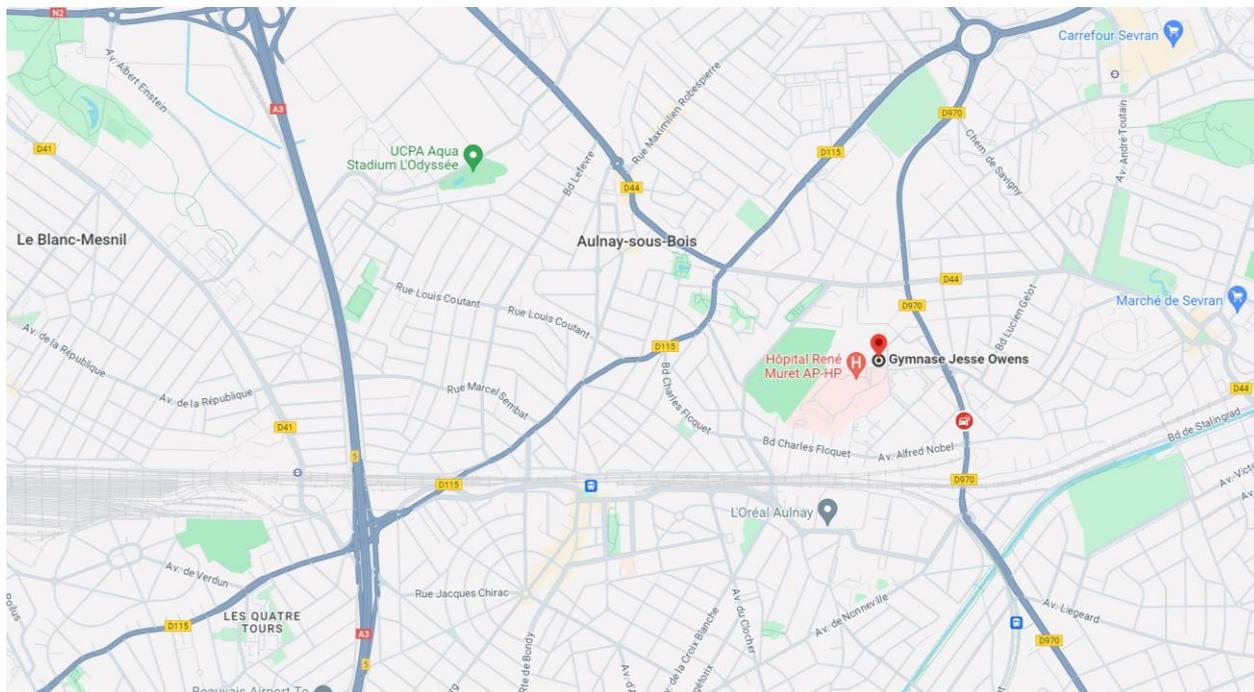
Un contrôle des licences aura lieu durant la compétition. Merci de télécharger vos e-licences en conséquence via [PHOTOGYM](#).

Récapitulatif des échéances :

Date de forclusion des engagements	14/03/2025
Date limite de déclaration de forfait sans droit d'engagement dû	26/03/2025

ACCÈS

Interrégionale NORD – Sélective 4



A3 – Sortie « Centre commercial régional »



RER B puis Bus 618 – Arrêt « Kennedy Carnot »

(puis 5 minutes )

CONTACTS

Interrégionale NORD – Sélective 4



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter par courriel :



Sandra MONTFAUCON

Responsable du comité d'organisation local

acrotrampsevrans@gmail.com



Kathia PERRIN

Responsable Technique Régionale Trampoline

kathia.perrin@ffgym.fr



Muriel BRUNO

Salariée du Comité Régional IDF de Gymnastique

muriel-bruno@crif-ffgym.fr

PARTENAIRES

CRIFGYM



PARTENAIRES

CLUB



seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT

